



Quatre missions

Une même vision



Sur les pas de Vincent de Paul et des sœurs de la Charité de Strasbourg

La Fondation Vincent de Paul créée, en 2000, est issue de la volonté de la Congrégation des Sœurs de la Charité de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité des œuvres développées depuis sa création en 1734.

Il s'agissait également de rassembler sous une unique personne morale l'ensemble des activités exercées dans le cadre d'organisations assez autonomes, car dédiées à des interventions auprès de publics spécifiques : les malades, les personnes âgées, les enfants, les personnes en précarité, et de doter la Fondation d'une véritable gouvernance.

Un processus de "construction" de l'identité Fondation s'est mis en place au cours des dix années écoulées. Le "projet institutionnel", le premier du genre pour la Fondation, permet de présenter ses activités à partir des fondamentaux qui leur donnent sens et unité, et propose aux salariés, aux bénévoles, aux partenaires, un éclairage permettant de mieux comprendre la globalité de notre mission.

Les grandes lignes en sont présentées dans ce document.

Marie-Hélène Gillig, Présidente

Vincent de Paul, un guide pour l'avenir

La Congrégation des sœurs de la Charité a fait de Vincent de Paul sa référence :

il soignait le corps et l'esprit dans une vision chrétienne de l'Homme.

Vincent de Paul, grand apôtre de la charité et précurseur de l'action sociale a ouvert, il y a plus de quatre siècles, la voie de la **"santé globale"** qui fait aujourd'hui référence, bien au-delà de nos établissements, dans la prise en charge des personnes fragilisées.

Une identité qui se construit avec des laïcs

La Fondation Vincent de Paul poursuit aujourd'hui les missions historiques développées par les sœurs tout en les faisant évoluer en fonction des besoins de la société, dans des structures gérées dans un cadre non lucratif.

"Notre monde demande des institutions qui portent sens"

Cette affirmation de la Conférence des Evêques de France nous conforte dans notre souci de faire partager à ceux qui travaillent dans nos établissements, comme à ceux que nous accueillons, les valeurs évangéliques qui nous guident et ont éclairé l'action de Vincent de Paul.



“Pour nous la dignité n'est pas un concept, mais une action et un combat.”

Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul Novembre 1999

4 missions au service de l'homme

La Fondation Vincent de Paul, créée et reconnue d'utilité publique, exerce quatre missions en Alsace et en Lorraine dans des établissements agréés par les pouvoirs publics. Plus de 2000 salariés mettent leurs compétences au service des malades, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

Santé

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) offre des soins de court séjour en médecine, chirurgie et obstétrique, des soins de moyen et long séjour, des formations en soins infirmiers et aides-soignants, dans ses établissements de Strasbourg : cliniques Sainte Anne, Sainte Barbe, La Tousse, et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, ainsi qu'à la clinique Saint Luc à Schirmeck.

Enfance

(jeunes enfants et adolescents)

Aider les jeunes fragilisés à grandir dans un environnement structurant à travers une prise en charge interdisciplinaire dans les Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP), les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) et un Centre Educatif Fermé, dans le Bas-Rhin et en Moselle

Personnes âgées

Offrir des lieux de vie agréables et conviviaux où chacun reste acteur de sa vie dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) dans le Bas-Rhin, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, et les Etablissements pour personnes âgées du Groupe Hospitalier Saint Vincent.

Solidarité

Aider ceux que la vie a fortement ébranlés et qui se trouvent en situation de précarité, au sein de quatre structures à Strasbourg et à Schiltigheim.

Une politique générale qui donne du sens à l'action

La Fondation Vincent de Paul met en œuvre une politique générale qui s'appuie sur la charte rédigée et transmise par la Congrégation des Sœurs de la Charité. Sa mission s'inscrit ainsi dans **“l'affirmation du sens à donner à l'action, le service de l'intérêt général, la place de chrétiens engagés au service du monde...”**

La mise en œuvre d'une dynamique privée pour un service public, dans un cadre non lucratif, nous engage dans un partenariat actif avec les pouvoirs publics. Les orientations communes à tous les projets d'établissement se déclinent autour d'une volonté de répondre tant aux besoins de santé non satisfaits qu'aux besoins sociaux des plus fragiles. Elles priorisent l'attention portée aux personnes et au personnel, à la parole de l'utilisateur et de son entourage, aux deniers publics et à “l'économique”.



Les orientations transversales

Partager nos valeurs

La politique générale de la Fondation se décline dans l'ensemble des secteurs d'activités à travers des "orientations transversales" qui donnent de la cohérence à l'action.

"Dignité et respect de la personne, compétence professionnelle, management participatif, partenariat, inventivité ..." orientent une démarche qui allie éthique et efficacité.



La conception d'une "santé globale" dans le cadre d'un développement maîtrisé

La santé globale est une conception de la prise en charge de la personne accueillie qui prend en compte son bien-être physique, psychique et moral.

La mise en œuvre de cette vision nécessite de développer la coordination et la coopération entre les sphères sanitaires et sociales. La reprise d'établissements permettant d'apporter des réponses innovantes

dans le domaine social et médico-social, les restructurations et les regroupements d'activités dans ces secteurs, comme dans le secteur médical, concourent à la réalisation de cet objectif. Cette conception de la santé globale trouve particulièrement sa place dans des établissements gérés dans un cadre non lucratif.

Nos démarches de développement s'appuient sur ces orientations.

Des outils de pilotage au service du projet

Pour mettre en œuvre ces orientations définies par le Conseil d'Administration, le siège de la Fondation développe des outils de pilotage qui ont pour fonction de sécuriser, tant la personne

morale que les Directeurs d'établissements, dans le cadre de rôles et délégations clairement définis.

Des valeurs humaines

Notre politique de ressources humaines a pour ambition la pleine compréhension et adhésion des équipes aux projets de la Fondation : attention aux personnels autant qu'aux personnes accueillies. Entreprise de l'économie sociale au service de l'intérêt collectif, nous considérons que la qualité du service recherché auprès des personnes

accueillies ne peut être atteinte sans une vie professionnelle satisfaisante pour chacun de nos salariés.

La "politique qualité", centrée sur la satisfaction des usagers, repose sur l'amélioration continue des pratiques, le tout basé sur une évaluation régulière.

Un engagement dans la recherche

La Fondation souhaite s'engager dans la recherche en collaboration avec les grands organismes publics, notamment les universités. Elle encourage en ce sens l'accueil des étudiants avec l'ambition d'accroître le nombre de thèses et de masters préparés dans ses établissements, tant par ses salariés que par des étudiants extérieurs.



Nos bénévoles, un atout majeur



C'est autour d'une dynamique du bénévolat que près de 400 personnes agissent dans une action complémentaire à celle des professionnels : au niveau institutionnel ou auprès des personnes accueillies auxquelles ils apportent un "plus" par l'écoute, la disponibilité et l'ouverture sur le monde extérieur.

Action organisée pour un projet collectif, une "charte du bénévole" définit les interventions à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations auprès des quatre secteurs d'activité de la Fondation.

Le mécénat, pour un surcroît de bien être.

Si l'essentiel de ses ressources provient de fonds publics, la Fondation sollicite des dons qui permettent de financer des services que la collectivité ne peut offrir (séjours de vacances, cadeaux de Noël pour des enfants ou des personnes âgées ou en situation de précarité, animations particulières...).

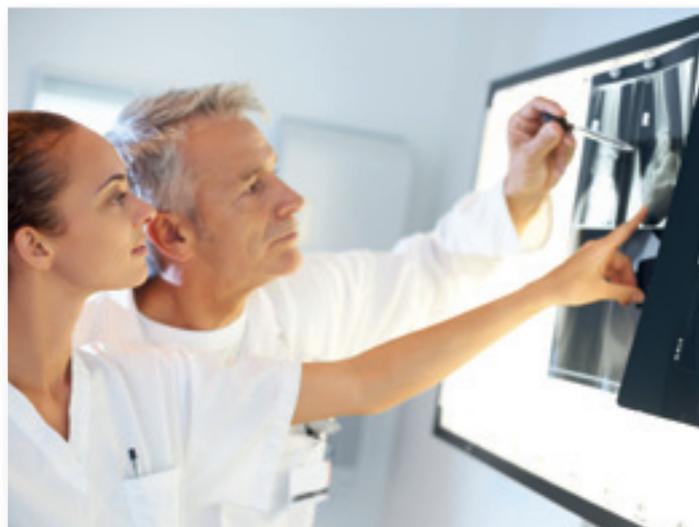
Les dons peuvent également financer des actions de recherche ou de développement qui participent aux buts de la Fondation.



Avec près de 1200 salariés pour 504 lits, le **Groupe Hospitalier Saint Vincent (GHSV)** est le plus important établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) en Alsace. Il assure une prise en charge globale du patient qui prend en compte son bien-être physique, moral et psychique sur cinq sites : quatre cliniques et un institut de formation en soins infirmiers.

Le GHSV déploie une activité de groupe depuis 20 ans. Celle-ci s'est traduite par la restructuration et la spécialisation progressives de tous ses sites dans une logique de groupe et la création de filières qui assurent la continuité des soins : **gérontologie, soins palliatifs, cancérologie, maternité.**

Le traitement de la douleur, la médecine interne, la chirurgie et la néphro-dialyse ont également enrichi son offre de soins conçue dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.



Des réponses aux besoins de santé

Le projet médical s'inscrit dans les priorités de la Fondation Vincent de Paul et répond aux objectifs du Projet Régional de Santé. Il prend en compte la complexité des prises en charge qui nécessitent de créer des partenariats pour répondre aux besoins de santé du territoire.

Il repose également sur l'innovation et la recherche indissociables d'une amélioration continue des pratiques professionnelles pour répondre à ces mêmes besoins.

Quelques priorités du projet médical d'établissement 2011-2015 :

• **Offrir aux personnes âgées une réponse complète en médecine gériatrique**, avec le développement d'une plate-forme de services orientée vers le maintien à domicile, inscrite dans les réseaux,



et de nouvelles prises en charge d'accompagnement, à savoir : une chirurgie adaptée aux patients âgés, une coopération territoriale renforcée des EHPAD dans la Vallée de la Bruche, la préservation de la bonne santé et de l'autonomie des seniors.

• **Accompagner les malades chroniques**, notamment en développant un accueil renforcé des patients atteints d'insuffisance rénale chronique à la clinique Sainte-Anne (passage de 24 à 32 postes) avec des programmes de prévention des chutes et de réentraînement à l'effort sur ergocycle, et le développement d'une unité "mieux-être".

• **Proposer une offre complète en cancérologie** en partenariat avec l'ensemble des structures publiques et privées de prise en charge du cancer, de la prise en charge initiale jusqu'aux soins palliatifs.

• **Développer la chirurgie ambulatoire** à travers un projet architectural dédié aux plateaux techniques, à la clinique Sainte-Barbe.

Agissant dans l'intérêt collectif, le Groupe a créé en 2009 **une équipe mobile de gériatrie** et, en 2011, **un service des urgences** à la clinique Sainte-Anne.

La formation des soignants : l'IFSI

La formation des aides-soignant(e)s et des infirmiers(ères) dispensée à l'Institut de formation en Soins Infirmiers Saint Vincent intègre aujourd'hui une dimension de recherche, dans le cadre du nouveau cursus "Licence – Maîtrise – Doctorat". Cette nouvelle orientation va permettre de valoriser les démarches innovantes de la Fondation.

Si le projet médical structure l'offre de soins, il s'appuie pour sa bonne réalisation sur un projet de soins, défini par les équipes soignantes autour de 4 valeurs fondatrices communes aux équipes de l'IFSI et des services du GHSV : **humanité – engagement – compétences professionnelles – partenariat.**



Un groupe hospitalier c'est aussi un **projet social**, complémentaire du projet de soins, qui s'appuie sur les pratiques de dialogue permanent, de respect professionnel, de formation continue, de sens des responsabilités.

D'autres enjeux majeurs sont développés dans le cadre des projets spécifiques du Groupe Hospitalier Saint Vincent : projet de gestion – d'information – de services logistiques.

Service public Un exemple de proximité dans la Vallée de la Bruche



Le GHSV confirme sa volonté d'exercer des missions de service public notamment en développant des soins de santé de proximité. La clinique Saint Luc à Schirmeck en est la meilleure illustration par sa situation dans la Vallée de la Bruche, éloignée des grands centres hospitaliers. Elle développe un service en addictologie et une policlinique. Elle dispose également d'un Centre Périnatal de Proximité et d'une Hospitalisation à Domicile. Le positionnement de cet établissement médico-chirurgical doit être conforté dans les prochaines années. Il s'inscrit dans les priorités du schéma régional de prévention et va dans le sens de la réduction des inégalités territoriales en matière d'accès aux soins.



Nos établissements

Clinique Sainte Anne

Strasbourg

Clinique Sainte Barbe

Strasbourg

Clinique de la Toussaint

Strasbourg

Clinique Saint Luc

Schirmeck

I.F.S.I. Saint Vincent

Strasbourg

L'enfance en difficulté présente de multiples visages : Troubles du comportement ou du langage perturbant la socialisation et l'accès aux apprentissages, situations de précarité mettant les enfants en danger, mineurs délinquants.

Tous sont accueillis dans les établissements du secteur Enfance. La réinsertion sociale de tout enfant ou jeune en difficulté, sans exclusion, dans le cadre d'une prise en charge diversifiée et individualisée est une des missions de la Fondation.

Historiquement représenté par la Maison d'Enfants de Lettenbach et l'Institut Saint Charles, le secteur Enfance s'est développé ces dix dernières années.

Il compte aujourd'hui des établissements sociaux et médico-sociaux répartis sur une vingtaine de sites en Alsace et en Moselle. Ils accueillent et accompagnent au quotidien, en internat, en semi-internat ou à domicile, près de 530 enfants et adolescents pris en charge par plus de 400 professionnels.

A la fois partenaires et prestataires des pouvoirs publics, ces "organisations citoyennes" développent leur stratégie propre dans la transparence et la concertation.

Leur expertise, fruit d'une longue expérience, leur permet d'être aussi force de proposition.



Des modes de prise en charge diversifiés, de l'internat au milieu ouvert, donnant aux parents une place primordiale dans la prise en charge

L'objectif des structures du secteur Enfance est de rendre l'enfant autonome progressivement, en fonction de son âge et de sa maturité. Il est considéré comme une personne qui peut participer à des décisions, sans toutefois décider.

Le système d'intervention ne prétend pas remplacer la famille, les professionnels mobilisent les parents ou leurs représentants dès que possible dans un cadre clair qui définit le rôle de chacun dans des modalités d'intervention contractualisées.





Un lien éducatif permanent dans un cadre souple

A l'accueil de l'enfant "sans le choisir", correspond le souci de ne renvoyer aucun enfant, même très difficile.

Les équipes s'engagent à préserver la permanence du lien éducatif qui lui permet de se structurer et de trouver des repères et le cadre sécurisé dont il a besoin.

La capacité d'adaptation des professionnels doit alors être permanente ainsi que celle à innover pour faire face à des situations atypiques : des plates-formes spécifiques sont mises en place sur les différents territoires pour créer entre professionnels une synergie favorable au diagnostic et à la prise en charge des enfants.

Des professionnels solidaires et responsables

Pour assurer la protection et l'épanouissement de l'enfant, chaque intervenant doit se sentir solidaire et responsable du projet institutionnel. Le management participatif permet d'identifier la place et la mission spécifique de chacun et associe le plus grand nombre à la construction des projets.

La bienveillance dans les relations professionnelles permet d'encourager tous les acteurs de la prise en charge à agir au mieux de leurs compétences, dans l'intérêt de l'enfant. Il s'agit de conduire une action éducative qui sécurise les enfants en sécurisant les professionnels.



Un rapprochement avec d'autres spécialistes de l'enfance

- **La mutualisation des moyens et des réflexions,**

la recherche de la complémentarité avec d'autres spécialistes de l'enfance en difficulté et le développement des formations constituent le support de la réflexion prospective.

- **L'appréhension des réalités territoriales** et les réponses à y apporter conduisent à interroger en permanence les pratiques et à une recherche d'efficacité de nos organisations.



Nos établissements

Troubles du comportement

- **Institut Vincent de Paul** Moselle
- **Institut Les Mouettes** Strasbourg

Troubles spécifiques du langage

- **Institut Saint Charles** Schiltigheim

Protection de l'enfance

- **Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)**
- **Services Educatifs Renforcés à Domicile (SERAD)**
- **Maisons d'enfants Louise de Marillac et Foyer Les Fougères** Alsace
- **Maisons d'enfants de Lettenbach et de Richemont** Moselle

Protection Judiciaire de la Jeunesse

- **Centre Educatif Fermé pour délinquants multirécidivistes âgés de 13 à 16 ans** Forbach

Une évolution vers le maintien à domicile :

L'allongement de l'espérance de vie nécessite de repenser le mode de prise en charge des personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses, de plus en plus dépendantes et polypathologiques. En réponse à ce phénomène de société, le projet gériatrique 2012-2016 de la Fondation Vincent de Paul développe la recherche de solutions nouvelles en faveur du maintien à domicile et du soutien aux aidants, car l'hébergement en établissement, certes toujours amélioré et nécessaire, ne pourra plus être la seule réponse aux questions posées.

Elaboré en collaboration avec les médecins coordonnateurs des établissements et des filières, ce projet s'inscrit dans les travaux du Plan Régional de Santé 2011-2015 des Agences Régionales de Santé d'Alsace et de Lorraine.

Il concerne tous les acteurs des secteurs sanitaire et médico-social, professionnels ou non, et s'articule dans une démarche qualité autour de plusieurs axes structurants pour l'avenir :

- **Le projet individuel et personnalisé de la personne âgée** adapté à son mode de vie.
- **Une plate-forme de services** déployée sur l'ensemble des sites de la Fondation en coopération et dialogue permanents avec les autres acteurs de la gériatrie, apportant des réponses diversifiées par territoire.
- **La valorisation des métiers de la gériatrie par la formation des salariés.** Le partage des valeurs de la Fondation doit également être source de créativité et de motivation pour les professionnels qu'il s'agit de fidéliser, pour relever le défi de la prise en charge des personnes âgées.
- **L'intégration des familles à la vie des établissements**, en leur assurant soutien, écoute et information.
- **Une mise en commun des moyens pour la qualité de la prise en charge.** Le rapprochement des établissements permet, grâce à une équipe de direction renforcée et partagée, de mutualiser les moyens matériels et humains. L'optimisation des ressources favorise notamment la continuité et la qualité de la prise en charge des personnes accueillies et une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement des structures.



Des projets innovants

Les conséquences du maintien à domicile incitent depuis plusieurs années déjà la Fondation Vincent de Paul à réaliser un travail de recherche pour découvrir et mettre en œuvre des prises en charge innovantes, à partir de ses maisons ou en lien avec elles.

L'hospitalisation à domicile dans la Vallée de la Bruche et l'offre complète qui existe autour de la maison de retraite Bas Château à Nancy font exemple. Cette recherche se poursuit dans le cadre du projet gérontologique.



La qualité du maintien à domicile



Le maintien à domicile est facilité par la création d'un maillage de structures complémentaires à l'hébergement permanent et susceptibles d'intervenir auprès de la personne âgée : SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), unité d'accueil de jour, hébergement temporaire, service d'aide à domicile, foyer restaurant, sont les supports de cette nouvelle approche.

Ainsi, les établissements de la Fondation Vincent de Paul sont des lieux d'innovation et ont pour objectif de permettre une prise en charge globale et sans discontinuité de la personne accueillie : les synergies recherchées et organisées entre services médicaux et médico-sociaux y participent.

Nos établissements

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de la Fondation Vincent de Paul sont reconnus pour leur expertise.

Ils offrent 665 lits en Alsace, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.

Maisons de retraite :

Saint Joseph Strasbourg

Saint Charles Schiltigheim

Bas Château Essey-lès-Nancy

Poincaré Bouxières-aux-Dames

Sainte Famille Montigny-lès-Metz

Cliniques :

Saint Luc Schirmeck

La Toussaint Strasbourg



Retrouver l'autonomie par le logement, les soins, le soutien psychologique... Se remettre des accidents de la vie et se reconstruire... La Fondation Vincent de Paul tend la main aux personnes en situation de précarité en leur offrant un accueil personnalisé, compétent et attentif, dans des structures adaptées à la complexité des profils des personnes rencontrées.

S'appuyant sur des équipes de professionnels qui comptent dans leurs rangs de nombreux bénévoles, le projet "solidarité" développe une prise en charge spécifique, souple et créative, empreinte d'altruisme et de rigueur : le "prendre soin" sur le plan humain, sanitaire et social.



"Offrir un toit"

*Ce "toit" pour "se poser,
se nourrir, se soigner"*

*repose également
sur le réseau tissé
avec les institutions
et partenaires
aux compétences
multiples.*

Des soins chaleureux pour repartir d'un bon pied

• Offrir un toit, le temps de se soigner :

L'Escale Saint Vincent, à Strasbourg, et ses "Lits Halte de Soins" (10 places) offrent aux personnes sans domicile fixe une prise en charge temporaire médico-sociale quand l'hospitalisation n'est pas nécessaire. Le projet de soins, défini pour chaque personne accueillie, doit lui permettre d'accéder aux meilleurs soins médicaux et psychologiques possibles, de retrouver l'envie de "prendre soin de soi", et de se projeter dans l'avenir.

• Offrir un toit, pour apprendre à devenir locataire :

La résidence sociale Saint Charles à Schiltigheim (35 appartements) accompagne des familles en difficulté (jeunes travailleurs, jeunes en insertion, personnes en formation professionnelle, femmes en difficulté, travailleurs immigrés...) dans des appartements privés, le temps d'apprendre, dans un cadre sécurisant et soutenant, à devenir locataire (maîtrise de la gestion budgétaire, sens des priorités et des relations).

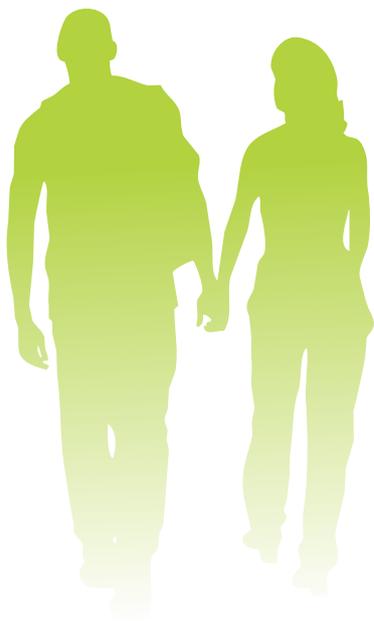
- **Offrir un toit et une écoute pour s'intégrer dans de bonnes conditions :**

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Saint Charles (CADA) à Schiltigheim dispose d'une douzaine d'appartements répartis sur la Communauté Urbaine de Strasbourg (C.U.S) qui permettent aux demandeurs d'asile de faire leurs démarches administratives dans de bonnes conditions, mais aussi de comprendre le fonctionnement de la société française, dans un souci d'apprentissage de la citoyenneté. L'équipe réalise un travail de proximité au quotidien, marqué par une écoute chaleureuse et une grande rigueur quant au respect de la loi et des limites des prises en charge sociales sur notre territoire.

- **Offrir un toit pour voir plus loin que la précarité :**

Le Bureau d'Accès au Logement accueille des personnes disposant de faibles ressources afin de les accompagner vers un relogement en parc privé. Ce service doit aujourd'hui s'ajuster à de "nouveaux publics" issus d'une pauvreté grandissante.

Ce service construit avec chaque personne accueillie un projet d'accompagnement individualisé axé sur la demande de relogement. Il s'avère parfois que la demande d'écoute et de reconnaissance prime sur l'urgence du toit à trouver.



Nos établissements

Résidence sociale Saint Charles

Schiltigheim

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

Schiltigheim

Bureau d'accès au logement

Schiltigheim

Escale Saint Vincent

Strasbourg

La Fondation Vincent de Paul

Un projet institutionnel...
... pour une action au quotidien

- *Des orientations qui donnent sens à l'action*
- *Un partenariat actif*
- *Des réponses aux besoins de santé non satisfaits*
- *Des réponses aux besoins sociaux des plus fragiles*
- *Un conseil d'administration qui oriente*
- *Un siège qui sécurise*
- *Des directeurs de plein exercice*
- *Des rôles et des délégations clairs, des professionnels responsables*
- *Une dynamique privée pour un service public*
- *Un acteur de l'économie sociale, sans but lucratif*
- *Une attention aux personnes et aux personnels*
- *Une attention à la parole de l'utilisateur et celle de son entourage*
- *Une attention à "l'économique" et aux deniers publics*
- *Une croissance maîtrisée*
- *Des bénévoles engagés dans un projet collectif*
- *Une communication juste*



Un projet institutionnel... ...décliné dans nos quatre secteurs d'activité :

Un projet au service des personnes malades :

- qui participe à l'intérêt collectif (le service public hospitalier) et à la formation des étudiants en soins infirmiers
- qui développe des services de médecine, de chirurgie et d'obstétrique dans des établissements de proximité
- qui accompagne les malades chroniques
- qui offre aux personnes âgées une réponse complète en médecine gériatrique



Un projet au service des enfants :

- qui offre des modes de prise en charge diversifiés, de l'internat au milieu ouvert
- qui accueille les enfants sans les "choisir"
- qui respecte et associe la famille, quelles que soient les difficultés
- qui sécurise les enfants en sécurisant les professionnels



Un projet au service des personnes âgées :

- qui offre une plate-forme de services adossée à des maisons de retraite
- qui soutient les "aidants" au domicile comme en établissement
- qui accompagne la professionnalisation des salariés
- qui mutualise les équipes de direction



Un projet au service de la solidarité :

- qui offre un domicile à ceux qui n'en ont pas, le temps de se soigner
- qui offre un toit aux familles en difficulté, le temps de se reconstruire
- qui offre un asile aux étrangers, le temps de s'intégrer
- qui aide les personnes en précarité à porter un regard au-delà de l'urgence



La Fondation Vincent de Paul, un acteur de l'économie sociale en Alsace et en Lorraine



Santé

- A** Clinique Sainte Anne - Strasbourg - 67
- B** Clinique Sainte Barbe - Strasbourg - 67
- C** Clinique de la Toussaint - Strasbourg - 67
- D** Clinique Saint Luc - Schirmeck - 67
- E** Institut de Formation en Soins Infirmiers - Strasbourg - 67

Enfance

- A** Institut Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B** Institut Les Mouettes - Schiltigheim - 67
- C** Maisons d'enfants Louise de Marillac - Strasbourg - 67
- D** Foyer les Fougères - Strasbourg - 67

Institut Vincent de Paul

- E₁** Moselle Sud - Saint Quirin - 57
- E₂** Moselle Est - Sarreguemines - 57
- E₃** SESSAD - Thionville - 57
- E₄** SESSAD - Sarrebourg - 57
- E₅** SESSAD - Sarreguemines - 57
- E₆** PAEJ - Sarrebourg - 57
- F** Maison d'enfants Lettenbach - Saint Quirin - 57
- G** Maison d'enfants Rlichemont - Rlichemont - 57
- H** Centre éducatif fermé - Forbach - 57
- Pavillons du secteur enfance

Personnes âgées

- A** Maison de retraite Saint Joseph - Strasbourg - 67
- B** Maison de retraite Saint Charles - Schiltigheim - 67
- C** Maison de retraite Sainte Famille - Metz - 57
- D** Maison de retraite Bas Château - Nancy - 54
- E** Maison de retraite Poincaré - Nancy - 54

Solidarité

- A** Résidence sociale Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B** Centre d'accueil des demandeurs d'asile - Schiltigheim - 67
- C** Bureau d'accès au logement - Schiltigheim - 67
- D** Escalier Saint Vincent - Strasbourg - 67

Siège social : 15, rue de la Toussaint - 67000 Strasbourg

T. 03 88 21 73 84 - F. 03 88 21 73 89 - www.fvdp.org - secretariat@fvdp.org

SIRET : 438 420 887 00012 - APE : 8610Z - FINESSE : 67 001 460 4